

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 11 JANVIER 2018**

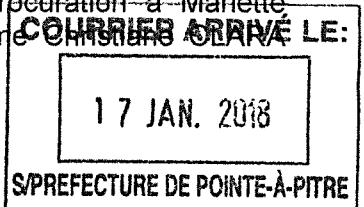
N°2018- CC-2018-1S-DAJA-03

L'An Deux Mille Dix-Huit, le Jeudi 11 du mois de janvier à dix-sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville du Gosier, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DUPONT, Président, pour délibérer des questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

PRESENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT - Christian BAPTISTE - Jean-Claude PIOCHE - Jocelyn CUIRASSIER - Francs BAPTISTE - Teddy MARY - Solaire COCO - Philippe TROUPE - Mmes Lydie PAVIOT ép. SELLIN - Marie-Flore DESIREE - Paulette LAPIN - MM. Christian THENARD - Jean-Claude CHRISTOPHE - Mme Nadia CELINI - M. José SEVERIEN - Mmes Félicienne GANTOIS - Maguy THOMAR - Roberte MERI - Alix OURTOU ép. HUYGHUES BEAUFOND - M. Lucien GALVANI - Mmes Olivia JEAN ép. RAMOUTAR-BADAL - Michelle MAXO - M. Duniere AGLAS - Mme Mariette MANDRET - M. Eric LATCHOUMANIN - Mmes Diana PERRAN - Yvonne CHELAMIE ép. LOSBAR - Nathalie CHOURO ép. BRACAT - Cynthia DINANE.

EXCUSES : M. Laurent BERNIER - Mme Ghislaine GISORS - M. Patrice PIERRE-JUSTIN - Mmes Liliane MONTOUT - Sylvia LAPTES - Valérie HUGUES (Procuration à Mariette MANDRET) - M. Jean FAHRASMANE - M. Jean DAIJARDIN - M. Christian CLAVÉ
ép. DELANNAY - M. Jean-Luc PERIAN.

ABSENTS : MM. Cédric CORNET - Raymond PARSHAD - René NOEL.



Monsieur Solaire COCO a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

OBJET : MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES SUITE A LA DEMISSION D'UN MEMBRE TITULAIRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment ses articles L.1411-5 II, L.14141-2, L.1414-4, L.2121-21, L.2121-22, L.5211-1, D. 1411-3, D. 1411-5 ;

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu la délibération n°CC-2014-2S-DAJCP-12, en date du 26 juin 2014, relative à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Considérant la démission de la conseillère communautaire, Madame Isabelle BOSSU épouse JEANJEAN, membre titulaire de la CAO de la Communauté d'Agglomération la Riviera du levant ;

Considérant qu'outre le Président, cette commission est composée de cinq membres du conseil communautaire ;

Considérant qu'il convient de précéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires ;

En application des dispositions de l'article L.2121-21 du CGCT, les membres du Conseil communautaire décident, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres.

Le Conseil Communautaire,

PREND ACTE :

Article 1 : Que la présidence de la Commission d'Appel d'Offres revient à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant ;

Article 2 : Après élection au scrutin public (mainlevée) à l'unanimité des membres présents (et pouvoirs), et lecture de la liste de candidatures en séance, de la nouvelle composition de la Commission d'Appel d'Offres suivante, portant ainsi modification de la délibération n°CC-2014-2S-DAJCP-12 susvisée :

▪ **Membres titulaires :**

❖ BAPTISTE	Francs
❖ CUIRASSIER	Jocelyn
❖ MARY	Teddy
❖ CHELAMIE épouse LOSBAR	Yvonne
❖ PIOCHE	Jean-Claude

▪ **Membres suppléants :**

❖ MAXO	Michelle
❖ THENARD	Christian
❖ DAIJARDIN	Jean
❖ COCO	Solaire
❖ DINANE	Cynthia

Fait et délibéré à Gosier, le 11 Janvier 2018

**Acte rendu exécutoire après envoi
en Préfecture le,
17 JAN. 2018**

Pour extrait certifié conforme

**Et publication ou notification le,
17 JAN. 2018**

**LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION LA RIVIERA DU LEVANT**

Jean-Pierre DURONT

